

Les eaux troubles de la connivence

PATRICK CHARAUDEAU

UNIVERSITÉ PARIS XIII, CNRS-LCP

1. Rien de tel que mettre une notion en objet d'étude pour découvrir que sa définition ne va pas de soi, et mesurer les difficultés de son appréhension. C'est donc à une série de réflexions dont il va être ici question. Mais tout d'abord, quelques éléments de cadrage théorique sur une façon d'analyser le discours, puisque toute analyse dépend des présupposés théoriques et méthodologiques sur lesquels elle se fonde.

Cadrage théorique

2. Une tradition de l'analyse linguistique distingue sens et effets de sens. Cette distinction pose que tout mot (lexical ou grammatical) est, d'une part, porteur d'un sens matrice (noyau de sens) qui représente ce qu'il y a de sémantiquement commun à tous les emplois du mot, ce commun étant constitué d'un ensemble de traits sémiques, d'autre part, potentiellement porteur d'effets de sens qui sont liés à la diversité de ses occurrences contextuelles. Ces occurrences permettent de catégoriser des sens répertoriés. On le voit avec les mots grammaticaux (par exemple, l'article indiquant à la fois généralité et spécificité unitaire), et les mots du lexique (par exemple la polysémie du mot "canard").
3. Mais il est d'autres effets de sens qui sont de l'ordre du discours, des effets de sens qui dépendent de la mise en énonciation de l'acte de langage, laquelle dépend, elle-même, des conditions psychologiques et sociales dans lesquelles se réalise l'acte de langage. Ces effets ne sont ni prévisibles ni répertoriés. Considérer l'énoncé : « J'ai trente ans » sans ses circonstances d'énonciation ne permet pas de comprendre si le sujet qui prononce ces mots veut signifier qu'il est jeune ou vieux. Ce n'est qu'en le rapportant à des données externes à l'énoncé qu'on pourra déterminer cet effet de sens : (i) un sportif de haut niveau expliquant pourquoi il quitte la compétition, ce qui signifiera qu'il se juge trop vieux ; (ii) un salarié qui vient d'être licencié de son entreprise, alors qu'il se considère encore jeune.

4. Cela permet de distinguer : un sens de langue répertoriable et catégorisable (grammaire, dictionnaire), obtenu par un calcul d'ordre structural au point de rencontre entre les deux axes d'organisation des signes, axe paradigmatique (d'exclusion) et axe syntagmatique (de combinaison) ; un sens de discours qui, lui, n'est pas catégorisable, car il est toujours dépendant d'autre chose que des seuls mots employés, d'un quelque chose d'externe à l'énoncé, son sens étant obtenu par un calcul d'ordre inférentiel : étant donné que c'est un sportif de haut niveau qui parle en justifiant son retrait de la compétition, étant donné un savoir sur la limite d'âge des sportifs de compétition, on peut calculer comme sens plausible : "il est trop vieux" ; dans ce cas, le dictionnaire ne sera d'aucun recours. On voit donc que le signe est l'objet d'une double conceptualisation : une conceptualisation linguistique (signe de langue) qui se fait dans un double mouvement de sémantisation entre l'universel et le particulier, à des niveaux plus ou moins abstraits ; une conceptualisation discursive (sens de discours) qui se fait dans un double mouvement de sémantisation entre des contraintes sociales et la spécificité des conditions de production de l'acte de langage. Il s'ensuit que toute analyse sémantique du discours consiste à dégager par inférence des effets de sens possibles. Et il en résulte que, comme le sens dépend à la fois des opérations de mise en énonciation auxquelles se livre le sujet parlant, et des opérations d'inférence auxquelles se livre le sujet interprétant, il faut procéder à une distinction entre les effets visés par le sujet parlant et les effets effectivement produits et construits par le sujet interprétant. Ce qui nous conduira à nous demander si la connivence relève des effets visés ou des effets produits.
5. Cela m'a amené à suivre un modèle d'analyse du discours qui rend compte, à la fois des contraintes sociales qui surdéterminent l'acte de langage, des spécificités de cet acte étant donné les particularités de son énonciation et des procédés employés. Les contraintes s'organisent en un contrat de communication rassemblant les caractéristiques de la situation, à savoir : l'identité des partenaires de l'acte de langage, la finalité de celui-ci, et les circonstances matérielles de sa réalisation. Les spécificités résultent de l'emploi de stratégies discursives qui visent à assurer la légitimité du sujet parlant, sa crédibilité, et son pouvoir de captation de l'interlocuteur. Les procédés, qui permettent de mettre en œuvre ces stratégies, sont à la fois d'ordre verbal et paraverbal, certains ayant une fonction précise (les formules de salutation), d'autres étant polyvalents. C'est donc un

modèle à trois niveaux qui s'articulent les uns avec les autres : le niveau de la situation de communication qui détermine par contrat les conditions psychosociales de la communication ; le niveau des spécificités discursives qui résultent de l'emploi des stratégies ; le niveau des procédés qui interviennent pour la réalisation des stratégies ; ces derniers sont la plupart du temps polyvalents, et sont susceptibles de produire des effets divers, voire opposés, selon le contexte d'emploi. Le tout sous le regard d'un sujet qui interprète, qu'il soit acteur social ou analyste. C'est dans ce cadre que l'on abordera la connivence.

Le cas de la Con « nivence »

LES DÉFINITIONS DES DICTIONNAIRES

6. En parcourant les différentes définitions qui sont données par les dictionnaires, on voit l'évolution sémantique du terme : d'abord, "indulgence coupable" (*Le Nouveau Petit Robert*, 2009) ; puis "entente secrète ou tacite entre des personnes pour participer à une action plus ou moins licite", comme on l'entend dans « La connivence entre juges et politiques pour étouffer une affaire »(Ortolang) ; pour finir par s'étendre à : "intelligence secrète", "accord tacite" et "entente spontanée", comme le suggèrent les expressions « être de connivence », « sourire de connivence »(*Dictionnaire historique de la langue française*, 1992). On aime cette explication du Dictionnaire historique qui consiste à rapprocher le latin *convivere*, qui signifie "fermer les yeux", de *nictare*, qui signifie "cligner des yeux", parce que ces deux étymologies conjoignent les sens de "secret" et d' "indulgence" avec celle d'"entente". On peut donc dire que les traits communs à ces différents emplois sont :

- établissement d'une relation de complicité entre deux ou plusieurs personnes ("entente") ;
- reconnaissance de quelque chose de commun entre elles, d'un savoir partagé (accord) ;
- exclusivité de la relation dans la reconnaissance ;
- savoir caché au regard des autres, donc au regard d'un tiers ("secret") ;
- pour agir de conserve à des fins manipulatoires ("intelligence secrète").

On retrouve ces traits dans les synonymes qui sont donnés par les dictionnaires : « entente », « accord », « complicité », « collusion », « manœuvre ». Ce qui veut dire qu'il faudra trouver les indices qui permettent de conclure à cette entente cachée dont il est peu probable qu'ils se trouveront dans les seuls mots.

7. Il convient donc d'examiner la connivence en se demandant si elle relève du code, de la convention, du contrat ou de la stratégie.

CONNIVENCE ET CODE

8. Le code est constitué d'un ensemble de marques formelles, explicites et communes à tous ceux qui le connaissent. Il relève d'une obligation de savoir. La connivence, en revanche, n'est pas une obligation de savoir, et donc n'est pas de l'ordre du code, car le savoir partagé se crée dans l'instance même de l'acte de langage et dans l'exclusivité d'une relation. Elle est même contradictoire avec le code qui est marqué formellement et dont la connaissance n'induit ni accord, ni entente ni complicité. Simplement un savoir.
9. Cependant, il peut se faire qu'un code forgé par deux personnes serve à établir entre elles une relation exclusive et à créer une complicité, le parler codé étant étranger aux autres. Cette complicité peut avoir une fin cryptique au regard des autres (les codes du renseignement), ou simplement ludique.

CONNIVENCE ET CONVENTION

10. La distinction est plus délicate à établir, parce que ce qui est conventionnel s'installe à partir de pratiques réglées, de procédures plus ou moins explicites, parfois même de règles, ou tout simplement de normes, comme le sont les rituels sociaux, entre autres, les rituels de politesse. Mais il est deux types de politesse.
11. Il y a, d'une part, la politesse codée. Elle est codée dans des formules (« bonjour », « s'il vous plaît », « pardon »), et réglée par un usage conventionnel ritualisé selon les pratiques socio-culturelles qui ne dépendent pas de la volonté du sujet. Par exemple, dans les sociétés aristocratiques de l'Espagne du XVII^{ème} siècle, les conventions de traitement entre les personnes étaient : Tú, «El primero y más bajo que se da a los niños, o a las

personas que queremos mostrar grande familiaridad o amor ; Vos, «se dice a los criados o vasallos» ; Vuesasté, vuesa Merced, vuestra Merced, se da a todos, grandes y pequeños» ; Señoría, a los barones, vizcondes, abades de mitra, pero solo los amigos» (Pellicer de Tovar (1639-1644), 2002 ; 689).

12. D'autre part, il y a la courtoisie qui consiste en une manière raffinée de traitement de la relation aux autres, une élégance du langage (« elegancia en el trato »), qui n'est pas codée dans des formules, n'est ni obligatoire ni attendue, mais peut s'exprimer de diverses manières —jusqu'à la préciosité—, et, cette fois, à l'initiative du sujet. C'est le : « Qu'en termes choisis, ces choses-là sont dites ». Cependant, ces manières de dire peuvent être caractéristiques de la façon dont les individus ont pour habitude de traiter leurs relations dans une culture donnée. On aura remarqué le récurrent « Sí, como no » employé au Mexique, par souci de ne jamais exprimer un refus, de peur de blesser l'interlocuteur, et sans que l'on sache si « Sí » signifie "oui".

CONNIVENCE ET CONTRAT DE COMMUNICATION

13. Toute situation de communication détermine par avance la place des partenaires de l'acte de langage, leur relation et la finalité de l'échange ; c'est cet ensemble qui constitue un contrat d'échange et de reconnaissance réciproque (non symétrique) comme condition pour l'intercompréhension. Il surdétermine en partie les sujets dans un savoir partagé explicite et obligé. C'est ce qui fait que dans la situation de colloque les participants partagent un contrat d'échange scientifique qui n'est pas le même que celui d'un débat politique.
14. Dès lors, on voit que la connivence ne relève pas d'un contrat de communication, parce que le contrat est un acte collectif de reconnaissance réciproque comme condition d'intercompréhension, tandis que la connivence suppose un acte individuel d'appel à comprendre un implicite dont le partage implique une double intelligence. Le partage du contrat est une nécessité collective, le partage de la connivence est une jouissance interpersonnelle.

CONNIVENCE ET STRATÉGIES

15. Le plaisir de la connivence réside dans le non partagé par tous, et dans l'établissement d'une complicité intellectuelle, sur le moment, à effet identitaire : « Je te reconnais comme un autre moi-même, parce que c'est toi, parce que c'est moi ». La connivence est donc de l'ordre de la stratégie, de ce qui relève de l'initiative et des choix du sujet parlant, dans un rapport d'altérité. Si le sujet parlant se trouve dans une situation de contrainte qui l'oblige à employer certaines formules, on ne peut pas parler de stratégie. Des trois types de stratégies, légitimation, crédibilité et captation, la dernière est celle dans laquelle s'inscrit la connivence. La stratégie de légitimation vise à asseoir, affirmer le droit à la parole du sujet parlant ; celle de crédibilité vise à construire du sujet parlant une image de sérieux, de compétence et de sincérité ; la stratégie de captation vise à toucher l'autre afin de provoquer son adhésion passionnelle ou intellectuelle à la position du sujet parlant. La connivence, dans la mesure où elle établit avec l'autre un pacte de reconnaissance réciproque et d'alliance sans le révéler aux autres, voire contre les autres, relève de cette stratégie discursive : un procédé de langage, sur le moment, non nécessairement attendu.

MARQUEURS ET PROCÉDÉS

16. La question est de savoir s'il y a des marqueurs et des procédés spécifiques de la connivence. Il y a bien quelques marqueurs non verbaux d'appel à complicité comme certains regards dont le clin d'œil est la manifestation la plus claire ; mais y a-t-il des marqueurs verbaux ? Peut-on considérer par exemple que le silence ou l'abstention d'intervention dans un échange interlocutoire est indice de prise de position, une sorte de « qui ne dit mot, consent » ? Ou bien certains procédés rhétoriques, comme, par exemple, l'euphémisation (« Il ne fait pas froid »), l'ironie (« C'est bien de t'en être aperçu »), la flatterie (« Je te sais suffisamment intelligent pour ne pas tomber dans le complotisme »), ou l'autocritique (« Oui, c'est vrai, je suis bête »), sont-ils autant de marques de connivence ? En réalité, toutes les marques linguistiques sont polyvalentes, et l'indice de connivence dépendra des inférences que les sujets feront à partir de ce qu'ils imaginent les uns des autres, des savoirs qu'ils croient partager et de l'enjeu de la situation de communication dans laquelle ils se trouvent.

QUESTIONS

17. Au vu de ces quelques remarques, on peut se poser certaines questions :

- Est-ce qu'on ne confond pas les procédés d'atténuation dans l'adresse à des fins de prudence ou de protection de la face de l'autre, et connivence ? Par exemple, s'adresser à quelqu'un avec des formules indirectes : « Toi qui est intelligent, tu devrais savoir que... », ou des expressions d'apparente politesse : « Voudriez-vous avoir l'amabilité d'éteindre votre cigarette ? », « Si ça ne te dérange pas, parle moins fort », est-ce de la connivence ? Ou bien même, est-ce que le procédé littéraire, qui consiste pour un auteur de roman à établir une complicité avec son lecteur, via le narrateur et le lecteur imaginé (« À ce stade du récit, le lecteur pensera que... »), relève de la connivence ? Est-ce qu'on ne confond pas simple convention d'entente, de partage de savoir et de comportement entre deux ou plusieurs personnes, et connivence qui implique que l'entente se joue entre deux personnes, à l'insu ou au détriment d'un tiers ? Autrement dit, n'y a-t-il pas confusion entre complicité et connivence ?

18. - En revanche, on devrait pouvoir parler de connivence, dès lors que l'acte de partage se fait dans un accord tacite entre personnes à l'encontre d'autres ou d'une doxa. Par exemple, des appellatifs tels que « compagnons » et « camarades » peuvent jouer un rôle de connivence dans la mesure où ils permettent à des individus de se reconnaître appartenant à même groupe (gaullistes, pour le premier, communistes, pour le second), en se différenciant des autres. Et peut-être avons-nous affaire à un cas de connivence dans la façon dont on se traitait dans le laboratoire de recherche dirigé par Claude Lévi-Strauss pour marquer sa différence vis-à-vis des autres collègues jugés trop familiers, comme en témoigne Françoise Héritier : « Personne n'usait de familiarité avec lui. On ne lui touchait pas l'épaule, on ne le prenait pas par le bras (à l'exception d'Eva, sa secrétaire). On ne le tutoyait pas (...). Au laboratoire, nous l'appelions tous "monsieur". Il appelait en retour les hommes par leur nom de famille le plus souvent, et les femmes par leur prénom ou employait le générique "madame" ». Et de conclure : « Il est certain que ce souci des convenances et de la politesse (...) allait dans le sens de l'écart institué par les autres... » (*Le Monde*, 10-11/10/2010).

L'humour

19. Je terminerai en reprenant mes écrits sur l'humour, car c'est cette caractéristique d'entente implicite à l'insu ou à l'encontre d'un tiers qui m'a conduit à proposer une catégorisation des effets humoristiques en termes de connivence. Car la parole humoristique se déploie toujours selon une scénographie triangulaire : un sujet humoriste, un sujet destinataire appelé à être complice, et une cible qui peut être un sujet-tiers ou une doxa. On peut donc dire que l'humour est, par définition, un acte de connivence de par les effets qu'il produit.
20. Mais évidemment, cela dépend des conditions de l'échange, de l'identité psychologique et sociale des protagonistes, et des possibilités de partage d'un certain savoir. Car il est des cas de non partage, lorsque par exemple l'interlocuteur est lui-même la cible d'un acte d'ironie, et que le contexte social exacerbe les sensibilités et rend inaudible certains traits humoristiques -ce qui arrive à l'humoriste Dieudonné (Charaudeau, 2015)-.
21. En revanche, chaque fois qu'il y a complicité contre d'autres, l'humour peut être sauveur, comme en témoigne ce trait d'esprit que l'on rapporte, de la part d'un royaliste de 18 ans qui sauva sa tête lors de son procès en condamnation en faisant s'esclaffer l'auditoire par sa déclaration : « Citoyen accusateur public, je m'appelle Martainville et non pas de Martainville, tu dois bien le savoir, et que je suis ici pour être raccourci et non pas allongé ».
22. Tout spectacle d'humour ou écrit satirique exige une certaine connivence de la part des spectateurs ou des lecteurs, car est toujours présumé un partage, mais de diverses manières, ce qui permet de distinguer :
- une connivence ludique, comme simple plaisir pour lui-même, dans une fusion émotionnelle de l'auteur et du destinataire, libre de tout esprit critique, produite et consommée dans une gratuité du jugement comme si tout était possible. C'est l'exemple du condamné à mort, que cite Freud, lorsqu'on le conduit à l'échafaud : « Voilà une journée qui commence bien » ;
 - une connivence critique, comme dénonciation d'un faux-semblant de vertu, qui a un effet polémique : « En Guyane, Hamon, le candidat de Christiane Taubira, a récolté 5,7%, son plus mauvais score dans l'outre-mer. Preuve de la grande influence locale de la garde des sceaux. » (*Le*

Canard enchaîné, 26/04/2017.) ;

- une connivence cynique à effet destructeur, car elle cherche à faire partager une transgression des valeurs que la norme sociale considère positives et universelles. Ces valeurs qui concernent l'homme, la vie, la mort s'en trouvent désacralisées. L'acte cynique place l'humoriste dans une position paradoxale de démiurge qui s'affranchit des règles du monde, propose de s'élever contre cette fatalité de la vie qui dépasserait la volonté humaine, et se trouve du même coup isolé dans un combat solitaire. L'exemple-type en est Don Juan. Comme il s'agit d'une joie paradoxale de la liberté extrême qui ne peut être partagée, la connivence cynique n'est possible que si le cynisme est partagé dans la solitude ;
- une connivence de dérision qui vise à disqualifier la cible en la rabaisant, c'est-à-dire en la faisant descendre du piédestal sur lequel elle était. C'est le « Mon cul ! » de *Zazie dans le métro* adressé à ce monsieur qui se croit si important. C'est aussi ce trait de Lionel Jospin, ancien Premier ministre, se rendant, pour la première fois depuis son échec aux Présidentielles de 2002, à une réunion du Parti socialiste de sa section du 18^e arrondissement, et demandant aux participants « Vous êtes tous membres du PS ? » (*Le Monde*, 07/05/2003). C'est encore Charlie Chaplin dans *Le Dictateur* où, grimé en Hitler, il joue avec un énorme ballon de baudruche représentant le monde en le faisant rebondir sur son fessier.

Conclusion

23. Pour ne pas conclure et justifier le titre de cette intervention, je terminerai par une série de questions que je laisse à l'appréciation et aux possibles réponses d'autres :
- Est-ce que tous les cas d'implicites (inférences indirectes) sont de la connivence ?
 - Est-ce que la connivence est une entente toujours contre : contre un autre, contre une doxa ? Ce qui la distinguerait d'une simple complicité fusionnelle.
 - Est-ce que être l'allié de quelqu'un, c'est être connivent, si l'on se range du côté de ce quelqu'un contre les autres ?

- Est-ce que ce que l'on partage dans la connivence est toujours positif ? Ne peut-il être négatif, comme dans les cas évoqués plus haut de connivence critique et cynique, ou comme dans le cas de Frigide Barjot qualifiant Macron, dans son tweet du 24 avril 2017, de « fils de Hollande né de GPA avec Pierre Bergé » ?
- Est-ce que partager une opinion critique sur l'identité d'un groupe différent, en se moquant de lui à l'aide de stéréotypes identitaires (comme on l'entend dans les blagues contre les Belges), suffit pour parler de connivence ?

Bibliographie

Charaudeau P., « L'humour de Dieudonné : le trouble d'un engagement », in Charaudeau P. (éd.), *Humour et engagement politique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2015, p. 135-181.

Dictionnaire historique de la langue française, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992.

Le Canard enchaîné, 26/04/2017.

Le Monde, 07/05/2003.

Le Monde, 10-11/10/2010.

Le Nouveau Petit Robert, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2009.

Ortolang, site du Centre National de ressources textuelles et Lexicales.

Pellicer de Tovar J., *Avisos* (17 de mayo de 1639-29 de noviembre de 1644), éd. de Chevalier J.-C et Clare L., vol. I, éditions Hispaniques, Paris 2002.